



Demarche mariage en france avec un etranger libanais

Par **krynhm**, le **16/09/2016** à **11:02**

Bonjour à tous,

Voila je m'explique rapidement.

Je vais me marier prochainement en France avec un homme libanais et j'aimerais savoir comment proceder en ce qui concerne les visas. (J'habite Paris et lui le Liban)

J'ai lu plusieurs exemples sur le net (visa tourisme mais obligation de retourner au Liban pour lui afin d'obtenir un visa longue durée...)

Apparemment selon la nationalité cela peut prendre plus de temps ou moins de temps.

Si quelqu'un s'est déjà retrouvé dans cette situation ou connaît quelqu'un, ca serait genial :)

Merci a vous par avance

Par **youris**, le **16/09/2016** à **11:36**

bonjour,

la réponse dépend si votre futur mari demande un visa juste pour le mariage sans demande de résidence après le mariage ou si vous et votre mari avez l'intention de résider en france après le mariage, votre ami devra demander un visa long séjour en vue d'un mariage en france.

les règles varient selon la nationalité des époux, votre futur doit se renseigner auprès d'un consulat de france au liban.

avez-vous pensé à vous marier au liban car ce sera alors plus facile à votre mari d'obtenir un titre de séjour conjoint de français.

salutations

Par **krynhm**, le **16/09/2016** à **11:41**

Merci beaucoup pour votre réponse.

Nous avons pensé a nous marier au Liban mais malheureusement je ne peux me rendre au Liban pour le moment.

Mais nous avons en tout cas l'intention de résider en France.